

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME BEAUVAIS & BEAUVAISIS

Préambule

Conformément à la parution dans le journal officiel du 22/04/2014, de l'arrêté du 19/04/2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre d'accessibilité, rendant applicable le décret du 28/03/2017 relatif au registre public d'accessibilité, l'Office de Tourisme de Beauvais met à disposition de ses usagers son registre public d'accessibilité. Il a pour objectif d'informer le public du degré d'accessibilité.

1- L'accès à l'Office de Tourisme

L'office de tourisme de Beauvais accueille du public tout au long de l'année et accessible à tous les publics.

Depuis 2008, l'Office de Tourisme est labellisé Tourisme et Handicap pour les quatre déficiences : auditive, mentale, moteur et visuelle. Il répond aux exigences du label en proposant notamment :

- Deux places de stationnement adaptées sont réservées rue Saint Pierre à 150 mètres et rue Desgroux devant la mairie, à 250 mètres de l'Office de Tourisme
- L'entrée de l'Office de Tourisme se fait par la rue piétonne pavée et les portes d'entrées sont automatiques
- L'espace d'accueil est pleinement accessible. La documentation est disponible à moins de 130cm de hauteur
- Un comptoir d'accueil est surbaissé
- L'espace boutique présente des produits situés à plus de 130cm de hauteur mais les conseillers en séjour sont disponibles pour servir les clients
- Une zone assise est proposée aux clients
- Le paiement se fait sur un terminal bancaire mobile
- Des pictogrammes seront prochainement affichés pour repérer facilement les produits recherchés

2- Les actions de formations et de sensibilisation auprès du personnel d'accueil

Dans le cadre du maintien de la marque Tourisme et Handicap, le personnel permanent chargé de l'accueil des visiteurs a bénéficié de la « formation conseillers en séjour Tourisme & Handicap » avec Tourisme et Compétences. Le personnel veille à sensibiliser, former les saisonniers et les alternants. Des procédures sont disponibles pour l'ensemble du personnel de la structure et pour les nouveaux arrivants. Elles détaillent les outils, les méthodes, les comportements à intégrer pour accueillir au mieux nos visiteurs en situation de handicap, ainsi qu'un mode d'emploi d'utilisation de la boucle magnétique.

L'équipe a un référent « Tourisme & Handicap » qui a reçu une formation dispensée par l'association Tourisme et Handicap

Annexe 2 et Annexe 3 : certificats de formation du personnel



Beauvaisis
en toute confiance

3- Les outils à votre disposition

Dans le but de répondre au mieux aux besoins de nos visiteurs, l'Office de Tourisme de Beauvais met à leur disposition différents outils d'aide à la compréhension pour faciliter l'accès à l'information. Certains répondent spécifiquement aux besoins d'un type de déficience, d'autres répondent à un public plus large.

Les outils à votre disposition :

- Une boucle d'induction magnétique
- Des documents en braille
- Une documentation en gros caractères
- Un guide FALC
- Des enregistrements audios pour la visite
- Une documentation qui recense les produits de la boutique sera bientôt disponible

4- Accès à l'offre accessible du territoire

Dans le cadre de l'obtention de la marque d'Etat Tourisme et Handicap, un travail de recensement de l'offre accessible est en cours. L'objectif est de pouvoir renseigner tout au long de l'année, de manière fiable et précise, sur le niveau d'accessibilité de tous nos prestataires touristiques. Un guide d'accessibilité qui regroupent les informations commerciales mais aussi le niveau d'accessibilité de l'établissement est en cours de réalisation et sera prochainement disponible sur demande, auprès des conseillers en séjour.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur les aménagements des commerces ou des activités proposées.

Retrouvez également des informations sur notre site Internet <https://www.visitbeauvais.fr/>, pour vous accompagner dans la préparation de votre séjour. De nombreuses pré-sélections sont proposées pour faciliter votre recherche : sanitaires accessibles, places de stationnement réservées, activités accessibles, ainsi que les hébergements et restaurants.



Annexe 1 :

Beauvaisis
en toute confiance



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue OFFICE DE TOURISME DE BEAUVAIS ET BEAUVAISIS

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☒ oui ☐ non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui ☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☒

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☒

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☐



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel ☒ oui ☐ non



Contact : 03 44 15 30 30 – contact@visitbeauvais.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 79083772800019

Adresse : 1 rue Beauregard 60000 Beauvais

Certificat de réalisation de formation

Représentant légal du dispensateur de formation

- Tourisme & Compétences
15 avenue Carnot - 75017 Paris
N° SIRET : 839 154 861 00018
Code NAF : 8559A
Organisme de formation déclaré sous le n° 11755751375 auprès du préfet de la région d'Île-de-France

Certifie que : **Marianne DEBEAUVAIS**

Stagiaire inscrit par et salarié de : **Office de tourisme de l'agglomération de Beauvais**

A participé à l'action de formation suivante :

Titre de la formation : Conseiller en séjour tourisme et Handicap

Formateur : Annette MASSON - ATH

Lieu : PARIS

Dates : Mardi 26 mars 2024, Mercredi 27 mars 2024

Nombres d'heures réalisées : 14h

Type d'action : Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 du Code du travail)

Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

Pour faire valoir ce que de droit, Fait à Paris le Lundi 15 avril 2024	Cachet et signature Angela NAUD, Chargée de mission Formation professionnelle  Tourisme et Compétences 15 avenue Carnot 75017 PARIS contact@tourisme-competences.net
---	---

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Tourisme & Compétences - 15 avenue Carnot - 75017 PARIS

01 44 11 10 45 – contact@tourisme-competences.net

N° SIRET : 83915486100018 - Code NAF : 8559A

TVA Intracommunautaire : FR06320459092. Organisme assujéti à la TVA

Organisme de formation déclaré sous le n°11755751375 auprès du préfet de la région Île de France

Certification de validité Qualiopi